

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIANGRA-J EXPRESS SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
BANCO II VERS LE TERRAIN, Lot 2951, Ilot 337

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIANGRA-J EXPRESS SARL »

Objet : Négociant import-export ou intermédiaire effectuant travaux divers ou constructions (entre de) transport de marchandises par automobiles dont le tonnage agréé est égal à 15 TONNES

Toutes Prestations divers

Et pour la réalisation sociale

L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;

La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
BANCO II VERS LE TERRAIN, Lot 2951, Ilot 337

Dirigeant(s) M N'GUESSAN DABIA MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00584 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04653/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

